

Communiqué de presse
20 octobre 2017

[#STOPNEONICS](#)

SULFOXAFLOR

ALERTE : Un nouveau "tueur d'abeilles" sur le marché français !

Les lobbies agrochimiques s'apprêtent, avec la complicité des agences sanitaires, à remplacer les néonicotinoïdes par une molécule tout aussi toxique.

POLLINIS dénonce la décision scandaleuse et irresponsable de l'ANSES, l'agence sanitaire française, qui a discrètement autorisé en septembre dernier deux produits insecticides - CLOSER et TRANSFORM - contenant un néonicotinoïde caché : le **sulfoxaflor**.

[Lire la note de synthèse de POLLINIS sur le sulfoxaflor](#)

« Alors que les pesticides néonicotinoïdes sont en passe d'être interdits en France et que le moratoire partiel européen est en cours de réévaluation à Bruxelles, l'industrie agrochimique a orchestré la relève, avec la complicité des autorités sanitaires, en ne classant pas cette molécule dans la catégorie des néonicotinoïdes, alors que son mode d'action et son impact sur les abeilles sont dramatiquement identiques », déplore Nicolas Laarman, délégué général de POLLINIS.

En juillet 2015, le sulfoxaflor avait obtenu le feu vert de l'autorité sanitaire européenne (EFSA) en catimini, alors que son fabricant Dow Agro Science n'avait présenté aucune étude d'impact fiable de ses effets sur les abeilles et que dans son avis sur la molécule, l'EFSA avait reconnu que le sulfoxaflor présentait un "risque élevé pour les abeilles"... (Aux États-Unis, la molécule a d'ailleurs été interdite en septembre 2015, après que des apiculteurs et des ONG aient porté plainte, soulignant cette absence d'étude d'impact sur les pollinisateurs.)

[Lire l'article de POLLINIS sur les nouveaux tueurs d'abeilles](#)

« En cautionnant le remplacement des produits phytopharmaceutiques interdits ou obsolètes par d'autres molécules nocives, les représentants politiques enferment les agriculteurs dans une spirale infernale et font barrage aux alternatives agroécologiques qu'ils prônent bien souvent eux-mêmes, analyse Nicolas Laarman. Il ne faut pas changer de molécule : il faut changer de système agricole. Les alternatives existent et leur viabilité est démontrée scientifiquement. »

POLLINIS contre le sulfoxaflor

OCTOBRE 2015 : POLLINIS lance la [campagne #StopSulfoNow](#) à la suite de l'autorisation de mise sur le marché par la Commission européenne et alerte sur l'absence d'études prouvant l'innocuité du produit sur les abeilles malgré la mise en garde de l'EFSA qui souligne un « risque élevé pour les abeilles ».

[Lire la note de synthèse de POLLINIS sur l'autorisation européenne des insecticides systémiques.](#)

JUILLET 2016 : Alors que la loi Biodiversité est votée en France, interdisant les néonicotinoïdes en 2020, POLLINIS tire à nouveau le signal d'alarme : la loi permet le remplacement de ces molécules par d'autres, tout aussi nocives – notamment le sulfoxaflor. L'association lance une nouvelle campagne, « [Néonics cachés : NON aux nouveaux #TueursdAbeilles](#) » pour mobiliser les citoyens et interpeller les chefs d'État et de gouvernement de l'Union Européenne. 147 000 personnes ont signé cette pétition.

OCTOBRE 2017 : POLLINIS demande au gouvernement que le sulfoxaflor soit intégré dans le projet de décret fixant la liste des néonicotinoïdes interdits dans le cadre de la loi biodiversité.